



## Activité Souque à la corde sur l'eau

Dû à la situation de la COVID-19 et les mesures sanitaires mises en place, seulement les résidents de la communauté pourront participer aux activités sportives.

1. L'inscription doit se faire sur le site web : [www.mashteuiatsh.ca](http://www.mashteuiatsh.ca)  
**a. Voir la procédure d'inscription au [www.mashteuiatsh.ca](http://www.mashteuiatsh.ca)**
2. Chaque équipe se compose de deux personnes pouvant provenir d'une adresse différente et doit avoir son propre canot de toile pour la course et gilet de sauvetage.
3. Deux équipes opposées rament dans le but d'amener le canot adverse au-delà de la bouée prévue à cet effet.
4. Un des participants doit avoir 18 ans et plus.
5. Chaque équipe a la responsabilité de se présenter 10 minutes avant le début de la compétition au site Uashassitsh (baie des Boivin) pour recevoir les instructions.
6. Le départ de chaque activité s'effectuera le 10 juillet 2021 à compter de 8 h 30 et se déroulera selon la séquence suivante : course de canot, souque à la corde sur l'eau et portage vitesse.
7. La longueur du canot doit varier entre 14 et 20 pieds.
8. Chaque participant doit obligatoirement porter un vêtement de flottaison individuel (VFI).
9. Le départ se fera selon les dispositions énoncées par le responsable de l'activité.
10. L'alignement de départ des participants sera déterminé par tirage au sort sur le site avant la course.
11. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne qui n'apparaît pas apte à prendre part à la compétition.
12. Aucune responsabilité des organisateurs en cas de bris d'équipement.
13. Si une équipe ne respecte pas ces règlements, il ou elle ne pourra participer au tirage au sort des prix de participation.